

# Charenton

*magazine*

© 197 - Illustration 2005



*La piscine  
reste ouverte cet été*

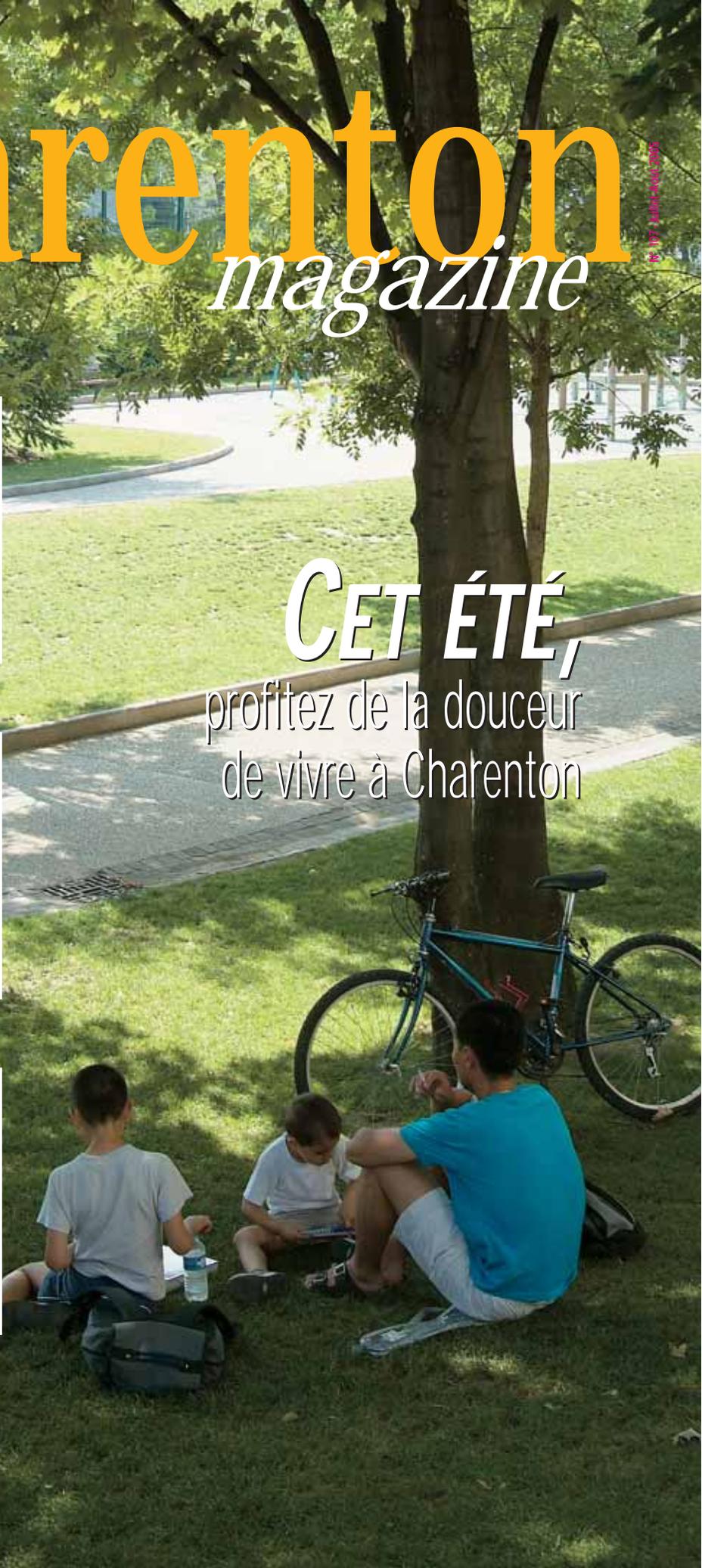


*Voyage humanitaire  
à Ankasina*



*Vacances d'été  
avec les centres de loisirs*

**CET ÉTÉ,**  
profitez de la douceur  
de vivre à Charenton



p.3 **Editorial**

**Le mot du Maire**

p.4 **Actualités**



**Cela s'est passé**

**Education** : l'école est finie !

**Enfance** : des jeunes en voyage humanitaire à Ankasina

**Affaires générales** : Maurice Petranca nous a quittés /  
Les médaillés du travail à l'honneur

p.10/11 **Urbanisme**

**Plan Local d'Urbanisme** : la consultation se poursuit.

**Dossier**

p.12/15

**Un air d'été à Charenton**



p.16 **Vie sociale**

**Retraités** : pique-nique de la résidence Jeanne d'Albret

p.17 **Vie économique**

**Entreprendre avec l'intercommunalité** : 9<sup>e</sup> édition du carrefour de l'emploi

p.18/19 **Environnement**

**Cadre de vie** : des arrêts de bus accessibles aux handicapés /  
Des prunes pour des crottes !

p.20 **Culture**

**Manifestations culturelles** : retour en images sur la fête du solstice d'été

p.21 **Sports**

**La vie des clubs** : la piscine reste ouverte cet été !

p.22 **Tribune libre**

**Expression des groupes politiques**

p.23 **Bloc-notes**

**Informations pratiques**

## AGENDA

**Jeudi 14 juillet** • 22h30 *Pont de Charenton-Bords de Marne*  
Feu d'artifice musical sur le thème "Magie du Brésil"

**Jusqu'au 15 août inclus** • *Complexe Télémaco Gouin*  
Ouverture de la piscine municipale

**Jeudi 25 août**  
61<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Charenton

**Samedi 10 septembre** • 19h30 *au T2R*  
Présentation au public de la saison théâtrale 2005/2006

**Dimanche 11 septembre** • 10h/18h30  
Forum des Associations au marché couvert

**Samedi 17 septembre** • 20h30 *au TVO*  
Ouverture de saison - Entrée libre

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre**  
Journées européennes du Patrimoine

**Dimanche 18 septembre** • 14h  
Bourse aux jouets au Parc de Conflans



Madame, Monsieur,  
Chers Charentonnais,

**D**ans le cadre de la nouvelle loi d'urbanisme, la ville de Charenton a entrepris une réflexion sur l'avenir qu'elle souhaite se donner pour les 15 ou 20 prochaines années. Après une première phase destinée à élaborer les orientations générales du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Charenton, ces dernières semaines ont été consacrées à la

concertation de la population. Au travers des trois réunions qui se sont tenues dans les quartiers Valmy, Bercy et Centre, la discussion a été enrichissante et un certain nombre d'observations recueillies à l'occasion de nos rencontres compléteront le projet communal pour les prochaines années.

Je rappellerai que le PLU comporte des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager, notamment en termes d'environnement, de paysages, d'entrées de ville, de patrimoine, de rénovation de l'habitat.

Le document final vous sera également présenté au cours d'une grande réunion publique que nous organiserons en octobre prochain.

En attendant ce rendez-vous et puisque l'été approche, c'est l'occasion pour Charenton Magazine de démontrer que, si la ville sera peut-être désertée par un certain nombre d'entre vous pour des vacances bien méritées, elle n'en proposera pas moins des animations pour tous et un choix de nombreuses activités pour les jeunes grâce à l'Aliaj entre autres. La piscine sera également ouverte jusqu'au 15 août. Mais, nouveauté cette année, Charenton s'associe à l'opération Paris-Plage 2005. Du 21 juillet au 21 août, vous aurez ainsi la possibilité d'emprunter une navette fluviale, permettant aux Charentonnais de se rendre plusieurs fois par jour à Paris. Une opération originale et, pourquoi pas, la préfiguration d'un nouveau moyen de transport pour rejoindre la capitale.

Je vous souhaite à tous un excellent été et vous donne rendez-vous à la rentrée avec déjà des manifestations très attendues comme le Forum des associations (11 septembre), les Journées du patrimoine ou la Bourse aux jouets (18 septembre).

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon  
Conseiller Général du Val-de-Marne



Retour en images sur les événements des mois de mai et juin

### ▲ FÊTE DE LA CONVIVIALITÉ

Dimanche 22 mai, les résidents des quartiers de Charenton se sont rassemblés entre voisins pour un pique-nique fort convivial ! Une initiative qui rassemble en toute simplicité, accroît le sentiment d'appartenance à un quartier, donne l'occasion de créer de nouveaux liens, de discuter avec les élus, bref, de communiquer ! ■



### ▲ IMMEUBLES EN FÊTE

L'ARCB a participé à la manifestation "Immeubles en fête" le 31 mai dernier. Les gardiens d'immeubles ont été nombreux à inviter les voisins de tous les étages ! Au 1, Villa le Marin, les portes de l'ascenseur s'ouvraient et laissaient entrer les convives au fur et à mesure, les bras chargés de nouveaux mets à partager autour d'un apéritif ! Pas de soucis pour le trajet du retour ! ■



### ▲ FÊTE DES MÈRES

La Municipalité a fêté les mamans ! Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, ce moment consacré à la famille symbolisait la joie de donner la vie. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, a partagé ces instants avec mamans, papas et enfants. Il a décerné une médaille de bronze à Madame Nadia Sebti et une médaille d'argent à

Madame Marie-José Audollent, dont le mari, présent ce jour-là, s'avère être l'arrière-arrière petit-fils de Jean-Baptiste Marty, Maire de Charenton dans les années 1830 ! L'intérêt de notre ville pour les valeurs familiales traverse les générations ! ■



L'occasion de découvrir de nouveaux produits ou de savourer à nouveau ceux que l'on aime...

## ▲ LE COMITÉ DE JUMELAGE ITALIE VIENT DE FÊTER SES 15 ANS D'EXISTENCE

La relation étroite qu'entretiennent depuis 15 ans déjà les villes de Charenton-le-Pont et Borgo Val di Taro a été célébrée lundi 13 juin dans la convivialité et la bonne humeur.

Les Italiens, venus en nombre ce jour-là, ont été accueillis avec chaleur par Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Lidia Mantovani, Présidente du Comité italien, ainsi que par de nombreux élus. Parmi la trentaine d'invités, étaient présents Alessandro Levi Sandri, Consul Général d'Italie, Pier Luigi Ferrari, Vice-Président de la Province de

Parme, et bien sûr Salvatorangelo Oppo, Maire de Borgo Val di Taro. Visite de la Mairie, discours élogieux, hymnes nationaux en matinée, puis dîner le soir à l'Espace Toffoli, ont honoré dans la bonne humeur ces quinze années d'échanges, organisés avec régularité par les deux villes. *"Ce jumelage se distingue par le caractère vivant et joyeux de chacune de ses manifestations"* précisa Jean-Marie Brétilon. Un avis partagé par tous ! ■

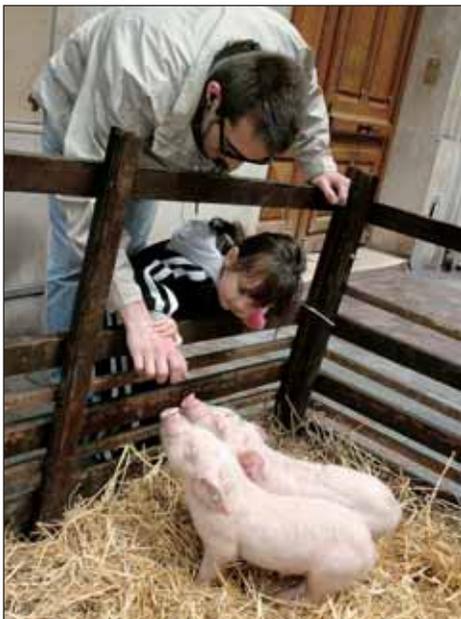


## ▲ CONCERT INAUGURAL, CHAPELLE DE CONFLANS

Le Chœur de l'Opéra National de Paris a réuni beaucoup de monde dimanche 5 juin pour un concert à la Chapelle de Conflans rénovée. Une belle inauguration où s'alliaient parfaitement la beauté du lieu à celle des chants. ■

## ▲ MARCHÉ CAMPAGNARD

Le marché campagnard a eu lieu du 3 au 5 juin. Il ravit toujours les promeneurs. Quant aux marchands ambulants, ils apprécient tous la qualité de la clientèle charentonnaise.



On connaît tous leur nom, mais on ne les croise pas tous les jours... Adultes et enfants étaient aussi heureux de les voir ! ■

## ▲ 18 JUIN 2005

L'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle a été commémoré le jour de son 65<sup>ème</sup> anniversaire devant la stèle du Général à Bercy. ■



# L'école est finie ! des enseignants à la retraite et de belles fêtes d'écoles !

Les enseignants ont été accueillis par Jean-Marie Brétilion à l'Hôtel de Ville le 21 juin dernier.



▲ De g. à d. : M<sup>mes</sup> Chandieu, Sarazin et Casanova dont les départs seront regrettés.

matiques dans chaque classe de CM1 et CM2 (66 039 €), nombreux travaux de rénovations et constructions (création de salles polyvalentes dans les sous-sols d'Aristide Briand - 938 994 €), nombreux équipements sportifs, présence d'une ATSEM dans chaque classe de maternelle\*... des actions qui sont le fruit d'une concertation continue entre le monde enseignant et la Ville.

## ■ Des départs regrettés

Inspectrice départementale sur la 5<sup>ème</sup> circonscription de Charenton et Alfortville depuis 8 ans, Elisabeth Sarazin rejoint la 7<sup>ème</sup> circonscription de Saint-Maur où elle aura en charge les écoles de cette ville. Jean-Marie Brétilion a rappelé les avancées importantes qui ont été obtenues grâce à une "collaboration quasi-quotidienne à la fois constructive et fructueuse" avec Elisabeth Sarazin. D'autre part, Mme Chandieu et M. Iaconelli quittent respectivement la direction de l'école Notre Dame des Missions et celle du



▲ Ecole Conflans

Conscient des exigences du métier, le Maire a fait un bilan des missions accomplies avec la Municipalité et a annoncé officiellement changements de postes et départs en retraite.

*"Le métier d'enseignant exige une adaptation permanente car, outre sa vocation première de transmission du savoir, il participe à la construction d'un adolescent puis d'un adulte"* a-t-il souligné. Un travail réitéré chaque année que Jean-Marie Brétilion et Pierre



▲ Ecole Valmy maternelle

Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la vie scolaire, ont tenu avant tout à féliciter. Attentive aux besoins de Charenton pour l'éducation des jeunes, la Municipalité a toujours fait en sorte d'y subvenir : soutien aux séjours éducatifs (20 381 €), installation de postes infor-



▲ Ecole Valmy maternelle

collège et lycée Notre Dame des Missions. Le départ à la retraite de M<sup>me</sup> Anne-Marie Casanova, enseignante à l'école maternelle La Cerisaie, a été également salué avec émotion. ■

\* Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecoles Maternelles) seconde chaque enseignant dans les classes de maternelle. "C'est une aide très importante dont nous bénéficions depuis septembre. On est complémentaire ! Elle se rend tout de suite compte de ce qu'on veut et ça nous facilite le travail !" précise M<sup>me</sup> Casanova, enseignante à la maternelle La Cerisaie.

# Des jeunes Charentonnais et Mauritiens se rendent à Ankasina



▲ De g. à d.: Tiziri Benhocine, Isaure Bezançon, Jérémie Ellul, Emmanuel Ferret, Etienne Boizeau, Mathieu Duru, Marie Lacharme, Sophie Beauvillier, au service des enfants malgaches.

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois, des jeunes bénévoles de Charenton et de Saint-Maurice partent aider les enfants dans le besoin, au Centre Bétania d'Ankasina, quartier nord de la capitale malgache, Tananarive. Ils rejoignent Sœur Thérèse, coordinatrice du centre, en permanence là-bas.**

Cet été, durant quatre semaines, trois Charentonnaises et quatre Mauritiens âgés de 16 à 25 ans rejoignent à Ankasina, Sœur Thérèse et ses 500 enfants.

## ■ Un vrai projet humanitaire

En plus de leurs bagages, ils emporteront une dizaine d'ordinateurs, des habits,

des médicaments et diverses autres fournitures. Ils seront encadrés par l'initiatrice de ce projet, Sophie Beauvillier, animatrice à Saint-Maurice, ville qui s'est engagée dans cette action humanitaire depuis 2002. Partie elle-même au centre il y a deux ans, elle est aujourd'hui ravie de poursuivre cette expérience, partageant avec d'autres sa motivation profonde.

La principale mission de nos jeunes à

Ankasina sera de permettre aux enfants malgaches de continuer à se nourrir durant cette période de vacances, alors que le centre est habituellement fermé et de leur offrir des activités ludiques et éducatives. Ils participeront également à la rénovation des bâtiments et aideront les médecins dans la mesure du possible.

## ■ Des jeunes enthousiastes et volontaires

Certains viennent de passer leur bac, d'autres sont étudiants (en droit, histoire de l'art, travaux publics, maths appliqués en sciences sociales, etc...), et tous sont enthousiastes et motivés par ce voyage humanitaire. L'équipe se laisse guider par un principal point commun : l'envie de partir et d'aider, pour se rendre utile, pour relativiser par rapport à des expériences parfois difficiles, pour un enrichissement personnel certain. *"On sait que Sœur Thérèse nourrit 350 enfants pour quelques euros seulement par jour, je voulais me rendre compte de cette différence"* cite l'un d'eux. La plupart ne sont jamais partis faire de l'humanitaire. Sophie Beauvillier leur a beaucoup parlé d'Ankasina. Ils sont prêts à *"se rendre compte"* sur place pour faire *"un beau geste"*, ensemble. ■

## Opération "Merci maîtresse !"

**Au profit de l'association "SOS Enfants", pour les écoles de Madagascar et d'Haïti**

Du 22 juin au 2 juillet, le fleuriste "Amarante" rue du Général Leclerc, a participé à cette opération de solidarité. L'idée est belle : en cette fin d'année scolaire, pour tout bouquet acheté par un enfant pour sa maîtresse chez un fleuriste participant à l'opération, 15% de la somme sont reversés directement à l'association SOS Enfants. De plus, cahiers, crayons, gommes et autres dons déposés chez ce même fleuriste seront ensuite acheminés sur place pour les enfants défavorisés.



# Les médaillés du travail à l'honneur



*“Le travail doit être valorisé, c’est ce que je tente de faire aujourd’hui en faisant de vous des exemples” a souligné Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton.*

Les nombreux médaillés de cette année, venus pour la plupart en famille dans la salle du Conseil municipal de l’Hôtel de Ville le 7 juin dernier, ont été félicités. Des mains du Maire et d’élus présents, chacun a reçu avec fierté, l’honneur qu’il méritait.

## ■ Promotion du 14 juillet 2004

**Médailles d’Argent (20 ans de service)**  
ANNA George  
Augustine. AYRAL

Philippe. COLOMBIER  
Corinne. DEGAND  
Patrice. DOUBLET  
Brigitte. FAURE  
Nadine. FAYE ZAMORA  
Françoise. FRACHON  
Emmanuel. GAMIETTE  
Rony. GARREL  
Christian. JOURNET  
Alain. KHEDAIOUI  
Zoubir. KOSOSSEY  
Nadine. MANZANO  
Claire. MENAGE  
Jacques. PEREIRA  
Elisabeth. PLATEAU  
Pascal. PORRES  
Gérard. POTTIER  
Catherine. RAULOIS  
Marie-Thérèse. SIMAO  
Luis. SOLEIL  
Didier.

**Médailles de Vermeil (30 ans de service)**  
CLEMENT Philippe.  
COURT Marinette.  
DAZY Corinne.  
DEROUBAIX Philippe.  
DURUISSEAU Michèle.  
FONTAINE Catherine.  
FRISE Clémentine.  
GIROT Marc. HATTE  
Georges. LEROY Odile.  
LUCAS Daniel. LUPO  
Louissette. MEZALI  
Belkacem. MILHET  
Gérard. MOREAU  
Evelyne. NEDUMKAL-  
LEL Rose. REINBERGER  
Alain. ROCHARD  
Hervé. SCHWEITZER  
Bernard. TEDGUI  
Salomon.

**Médailles d’Or (35 ans de service)**  
BARBARAY Christian.  
BRY Marie-France.  
CARMONA Marie  
Carmen. CARROGU  
Richard. CHAMPAGNE  
Jacques. COLMADIN  
Marie-Rose. M. DRE-  
VET Dominique. HAD-  
JADJ Christiane. HEROT

Eliane. JAMA  
Jacqueline. JARRIGE  
Marie-Thérèse. LE  
FERREC Jean-François.  
LE PEUTREC Marie-  
José. POIRIER Nicole.  
ROBILLARD Houria.  
ROURE André.

**Médailles Grand Or (40 ans de service)**  
BELHASSEN Lalou.  
DESQUEUX Paule.  
DEVOS Françoise.  
DUPUY Guilaïne. GUE-  
RIF Martine. PIRAULT  
Michèle. SEBBANE  
Huguette. WERNER  
Hélène.

**Médailles Argent, Vermeil, Or (20, 30 et 35 ans de service)**  
GUILBERT Brigitte.  
**Médailles Argent, Vermeil, Or et Grand Or (20, 30, 35 et 40 ans de service)**  
RODRIGUEZ José.

## ■ Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2005

**Médailles d’Argent (20 ans de service)**  
BENETTI Sophie.  
BENOIST LUCY Marie.  
BERTRAND Marie-  
Christel. DUPONT  
Nathalie. DUVAL  
Isabelle. FISCHER  
SEPCHAT Odile.  
GUILLERIN Isabelle.  
JACHIMSKI Marie-  
Pascale. KAPRIELLAN  
Nadine. LACOTE  
Liliane. Mme LAHLOU  
Dominique. LHEU-  
REUX Arnaud. PEGE  
Patrick. RAYNAUD  
Catherine. RUBACH  
Witold.

**Médailles de Vermeil (30 ans de service)**  
BEHAGHEL François.  
CHABALIER Claude.  
DELRIEU Francine.  
GOBIN Gérard. GUE-

RIN Evelyne. GUI-  
NAND Claudine.  
JEANNEROT  
Dominique. KREBS  
Marie-Catherine.  
LACOSTE Jean-Luc.  
LANZA Antonio.  
MOENS Gérard. PAGE  
Jean-Pierre. PETIT  
Jacques. PELISSE  
Renée. SOUMARE  
Boulaye.

**Médailles d’Or (35 ans de service)**  
BRACHET Annie.  
DAUM Roseline.  
DENIER Françoise.  
FRETARD Marc. PEL-  
LETIER Marie-  
Christine. SEGUIN  
Catherine. TORDJMAN  
Danielle.

**Médailles Grand Or (40 ans de service)**  
BERTRAND  
Dominique. BORDAS  
Annie. HUMBERT  
Marie-Thérèse.  
JUNGBLUTH Simone.  
MARTINEZ Henriette.  
SINOATH Robert.  
STEINVILLE Claudie.

## ■ Appels Groupés

**Médailles Argent et Vermeil (20 et 30 ans de service)**  
CHAUVON Roger.  
KREBS Jean-Paul.  
MONTORO Maurice.  
QUILLARD Christian.  
**Médailles Vermeil et Or (30 et 35 ans de service)**  
PETIT Jacques  
**Médailles Argent, Vermeil, Or (20, 30, 35 ans de service)**  
MEIER Alain,  
WILLEMIN Claude  
**Médailles Argent, Vermeil, Or et Grand Or (20, 30, 35 et 40 ans de service)**  
BENOLIEL Paul



▲ Il y a quelques mois, Maurice Petranca recevait l'insigne d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

## Maurice Petranca nous a quittés

**Maire-Adjoint de Charenton chargé des Affaires générales, Maurice Petranca est décédé le 6 juin dernier dans sa 74<sup>ème</sup> année.**

L'équipe municipale et les Charentonnais sont tristes parce qu'ils ont perdu l'un des leurs qu'ils affectionnaient, Maurice Petranca, un homme plein d'humour et de sagesse, solidaire et disponible.

### ■ Une vie bien remplie

Les obsèques de Maurice Petranca ont eu lieu vendredi 10 juin à l'Eglise Saint-

Pierre en présence de nombreux parents et amis, de personnalités civiles et militaires, dont le Maire, Jean-Marie Brétilon et le Conseil municipal, le Député-Maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, le Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, le Député-Maire de Villiers-sur-Marne, Jacques-Alain Bénisti, ainsi que des représentants de la Jeunesse et des Sports, de l'Ordre National du Mérite, des porte-drapeaux et anciens combattants de Charenton et de Saint-Maurice.

Originaire d'Italie, né à Paris, Maurice Petranca fit des études de droit et des études bancaires à l'Université libre de Rome. Ensuite, il étudia le droit des affaires pour devenir Directeur d'établissement bancaire au sein d'institutions financières en relation avec l'Italie. Il termina comme Président du Directoire de la filiale Crédit Bail et comme Expert auprès de la Cour d'Appel. C'est d'ailleurs

à ce titre que le Premier Ministre, sur son propre contingent, l'avait élevé au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Au cours de l'hommage qu'il lui a rendu, Jean-Marie Brétilon a rappelé combien la vie de Maurice Petranca fut bien remplie *"avec sa famille qu'il adorait ; avec le sport et notamment l'escrime qu'il avait pratiquée au plus haut niveau national ; avec la politique, qui le passionnait ; avec les amis, qu'il mettait plus haut que tout ; avec sa vie spirituelle, plus discrète, mais très profonde"*. Intelligence, fidélité, générosité, convictions, humour, humanité, élégance du cœur... tels sont les mots qui caractérisaient bien Maurice Petranca. Il était et demeurera un exemple pour tous.

Le Maire et le Conseil municipal de Charenton, les élus délégués de la Communauté de communes de Charenton - Saint Maurice présentent à son épouse Anna-Maria, à ses filles, Silvia et Cristina, à ses petits-enfants Olivia, Victor et Nicolo leurs très sincères condoléances. ■

## RECTIFICATIF

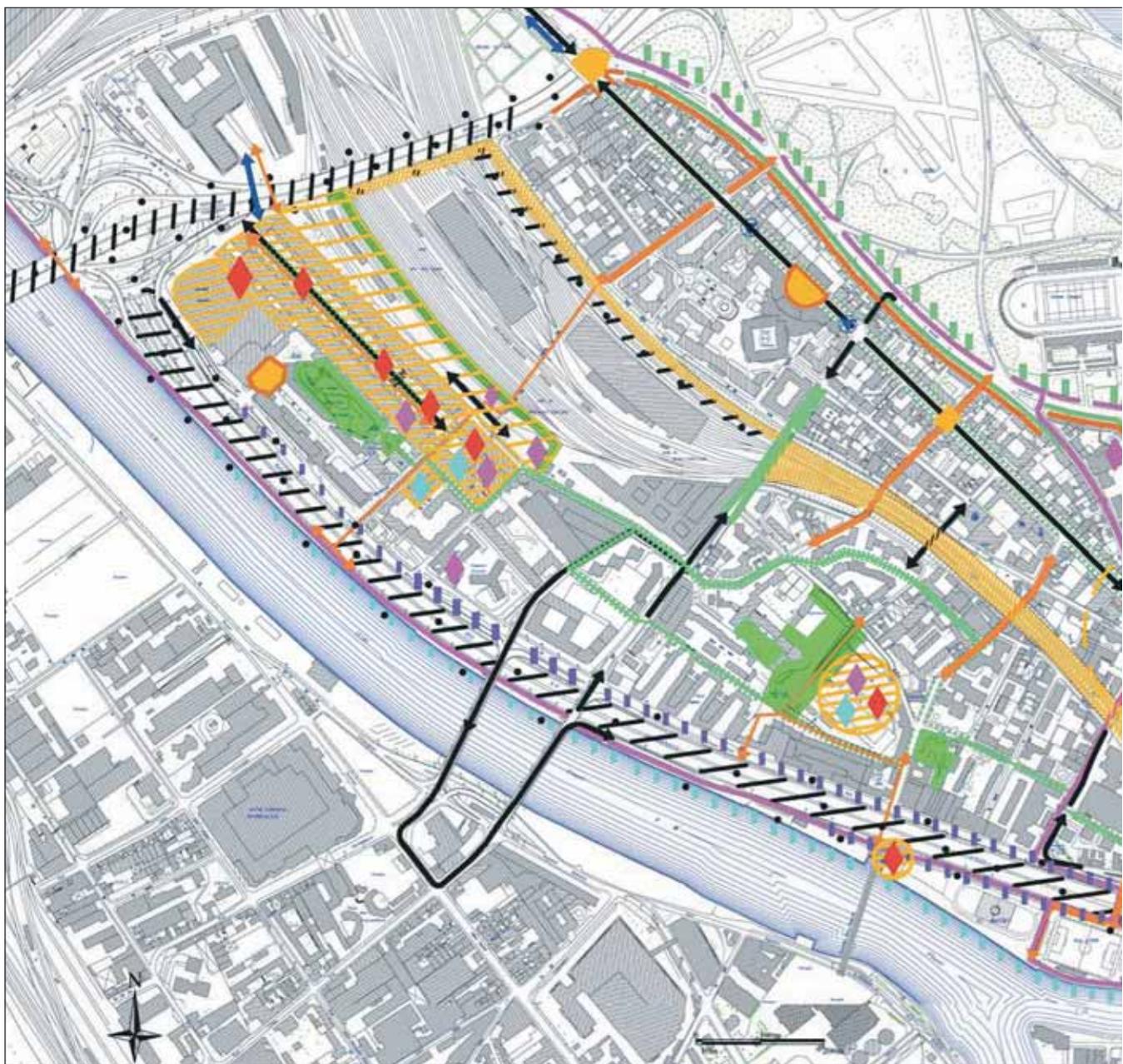
Une erreur s'est malencontreusement glissée dans notre précédent numéro. Nous vous indiquions que le "Bus Services" pouvait conduire les personnes âgées de plus de 60 ans, ayant des difficultés à se déplacer, chez le médecin. C'est une erreur. Le "Bus Services" assure les déplacements 5 jours sur 7, sur la commune, pour les démarches administratives, les courses ou activités diverses. Il peut vous déposer chez le médecin (pas d'attente possible).

Ce service gratuit est financé par le Centre Communal d'Action Sociale. Vous pouvez l'utiliser en contactant le Service Retraités au 01 45 18 36 32. Par ailleurs, nous vous rappelons que la navette municipale gratuite est à votre disposition tous les matins, du lundi au samedi, **sauf le jeudi.**



## Plan Local d'Urbanisme, la consultation se poursuit.

Dans le cadre des consultations du PLU, le Maire, Jean-Marie Brétillon, a réuni les Charentonnais afin de leur présenter le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) proposé par la Municipalité pour les 15 années à venir.



## ■ Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

En août 2003, les Charentonnais avaient été consultés afin de connaître leurs souhaits sur l'avenir de leur Ville, en matière de circulation, d'équipements publics, d'environnement, d'économie, de logement... A partir de cette première concertation, la Ville a établi un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), dont le contenu a été présenté par Jean-Marie Brétilion et discuté par les Charentonnais lors de trois

réunions publiques, en juin dernier, dans les quartiers Valmy, Bercy et Centre. De nombreux projets concernent la ville dans son ensemble, certains s'attachant davantage à un quartier en particulier. **Notons que certaines de ces orientations demeurent liées à l'accord d'autres collectivités ou entreprises publiques.**

### ■ Le contenu du PADD

- **Favoriser la réalisation de liaisons douces** inter quartiers (trame verte) en organisant des chemins piétons
- **Nuisances sonores** : protections phoniques par rapport à l'Autoroute A4. Projet de construction d'une "casquette" le long des voies de chemin de fer. *"Une couverture totale des voies de chemin de fer reste encore trop onéreuse, mais on ne perd pas l'idée de les recouvrir un jour au prix d'une densification pour amortir le coût. Mais, techniquement, c'est possible"* informa Jean-Marie Brétilion.
- **Redynamisation du centre ville** : espaces piétons, circulation, stationnement souterrain
- **Mise en application de la Charte Ville et Handicaps** : prendre systématiquement en compte les aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Utiliser la Seine et la Marne comme moyen de déplacement pour le transport collectif avec la création d'une navette "batobus"
- **Construction d'un nouveau lycée** d'ici 2009, aménagement de facilités d'accès et en corollaire, projet d'un deuxième collège
- **Désenclavement** : améliorer les liaisons avec Paris en prolongeant la rue

Baron Leroy (la réalisation de ce projet dépend également du PLU de Paris)

- **Améliorer les transports publics** : conforter les lignes de bus existantes en augmentant leurs fréquences
- **Economie** : maintenir la politique d'accueil d'entreprises, sources d'emplois et de richesse fiscale permettant le financement d'équipements socio-culturels. ■

## > Les prochaines étapes du PLU

**Septembre - octobre 2005**

- Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU en Conseil municipal

**Janvier - février 2006**

- Envoi du projet de PLU aux personnes associées

- Mise à l'enquête publique

- Rapport du Commissaire enquêteur et approbation du PLU

## SIX ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD

- 1 - Améliorer le fonctionnement urbain
- 2 - Préserver le patrimoine bâti et naturel
- 3 - Permettre un développement équilibré et diversifié de l'habitat
- 4 - Développer les moyens de déplacements
- 5 - Participer au rééquilibrage économique et de l'emploi engagé dans l'Est parisien
- 6 - Donner aux Charentonnais les équipements nécessaires



LES ORIENTATIONS DE REQUALIFICATION ET D'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT		LES LIAISONS	
CENTRALITE A RENFORCER		VOIE EXISTANTE A CONSERVER OU A RENFORCER	
REQUALIFICATION DE L'ESPACE / EVOLUTION		LIAISON VERTE	
AMELIORATION DES ESPACES VERTS ET PAYSAGERS		LIAISON ROUTIERE STRUCTURANTE	
PLANTATIONS		LIAISON PIETONNE	
REQUALIFICATION DES BERGES		TRANSPORT EN COMMUN	
PATRIMOINE URBAIN A PRESERVER		LIAISON CYCLE	
NUISANCES A TRAITER: BRUITS, POUSSIERES ET POLLUTIONS		STATION DE METRO EXISTANTE	
PROTECTION ACOUSTIQUE		<b>LES PERIMETRES</b>	
DESTINATION DES SOLS ET RENOUVELLEMENT URBAIN		LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENTS PERIMETRE CONCERNE	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TERTIAIRE, OU COMMERCIAL		SECTEUR EN ATTENTE D'UN PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL (ART123-2a)	
EQUIPEMENT			
LOGEMENT			
PARKING			

DOSSIER

Un air d'été à Charenton

# VIVRE

*un bel été à Charenton*



Du 21 juillet au 21 août  
2005, si vous restez  
à Charenton cet été,  
prenez le temps de vivre  
au fil de l'eau et offrez-  
vous par exemple  
une promenade  
en bateau sur la Seine  
et la Marne.

Cet été, les jeunes Charentonnais qui ne partent pas en vacances auront de quoi se dépayser ! Au programme : des activités artistiques, sportives, éducatives que l'Aliaj organise en spécialiste !

### ■ *Chacun son club, chacun son programme...*

Tout l'été, les 11/14 ans sont accueillis au centre de loisirs du quai des Carrières, dans un espace adapté qui laisse place à de nombreuses activités et à toutes les initiatives. De plus, pour répondre à la demande des plus grands, un programme d'activités est proposé dans le cadre du Club 14/17 ans. Son point d'accueil : le centre situé à Aliaj, sur l'Île Martinet.

Différentes activités sont proposées :

"**Détente et création**" avec une initiation aux arts plastiques (peinture, aquarelle, gouache sur soie, création d'une petite bande dessinée, fresque murale, sculpture...)

"**Regard vidéo**" avec une initiation au tournage et au montage d'un court métrage de 8 minutes, avec des techniciens professionnels.

"**Radio AJT**" avec la préparation et l'enregistrement d'émissions diffusées sur le site Internet, [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)

"**Regard photo**" avec la réalisation d'une exposition photo.

"**Sport et loisirs**" bivouac de deux jours et une nuit en forêt et à la mer, piscine à vagues et baignade en lac, parc Astérix, Aquaboulevard, parcours aventure, VTT en forêt, kayak, aikido, tir à l'arc...

### ■ *Tickets loisirs 14/17 ans*

Des tickets loisirs mis à disposition par le Conseil régional d'Ile-de-France sont disponibles à l'Aliaj. Ils permettent d'accéder librement à l'une des bases de loisirs et de pratiquer de nombreuses activités dont certaines pourront être encadrées par les animateurs d'Aliaj (baignade, kayak, élastique ascensionnel, accrocorde...).

**Inscription à l'Aliaj (Île Martinet)  
ou par téléphone au 01 45 18 32 64  
ou 01 45 18 32 66. [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)**



## Infos pratiques

Pour venir respirer un air d'été le long des berges de la Seine et de la Marne, les transports en commun sont vivement recommandés aux promeneurs, mais aussi les moyens alternatifs comme les rollers et les vélos. De plus, avant ou après la promenade fluviale, vous pourrez profiter de la quiétude des bords de Marne à pied, à vélo ou en rollers.

### Départ des navettes

Sur l'île Martinet (à proximité de la piste d'athlétisme).

### Pour rejoindre les navettes fluviales

En métro : station Charenton-Ecoles. Descendre la rue Victor Hugo, traverser l'autoroute A4 et rejoindre ainsi l'île Martinet, au niveau de la piste d'athlétisme.

En bus : les lignes 24, 111

### Horaires des navettes fluviales

Trajets aller au départ de Charenton vers Chinagora/Ivry/Bercy et Paris (quai Henri IV) :

14h30 - 16h15 - 18h

Trajets retour au départ de Paris

(quai Henri IV) vers Bercy/Ivry/Chinagora et Charenton : 15h35 - 17h20 - 19h45 (dernier départ pour Charenton)

### Coût de la promenade : 2 €

Gratuité pour les enfants jusqu'à 7 ans.

Pas de réservation possible, les billets se prennent sur le bateau, dans la limite des places disponibles. Capacité des navettes : 150 places  
Durée de la promenade fluviale : 1h

### Pour en savoir plus

0 8000 94 220 (appel gratuit)

[www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr)

[www.paris-ports.fr](http://www.paris-ports.fr)

[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

# Embarquement immédiat Paris-Plage fait escale à Charenton !

Cet été, les bords de Marne auront des airs de ports de plaisance !

Mises en place par le Port Autonome de Paris dans le cadre de Paris-Plage 2005, les promenades en bateau vous feront partager le bonheur de vivre au rythme de l'eau. D'escale en escale, de Chinagora à Ivry en passant par Bercy, vous rejoignez la Capitale et les animations de Paris-Plage par le Pont Henri IV.

### ■ Charenton, ville escale

A partir du jeudi 21 juillet, profitez des navettes fluviales pour (re)découvrir la Seine et la Marne. Ou bien offrez-vous tout simplement une croisière fluviale entre amis ou en famille : laissez les voitures au garage et rejoignez Paris en bateau. Les embarquements se feront au départ de l'île Martinet à Charenton, trois fois par jour, à 14h30, 16h15 et 18h. Pour rentrer à Charenton, la dernière navette fluviale quitte Paris à 19h45. Le coût par personne est de 2 € l'aller simple (gratuit pour les enfants jusqu'à 7 ans). ■



▲ Au gré de votre promenade le long des berges, vous découvrirez des endroits préservés, invisibles aux automobilistes pressés.



▲ La brigade VTT de la Police municipale reprend du service.

## Opération tranquillité vacances

Grâce à l'opération "Tranquillité Vacances", votre habitation peut être surveillée en votre absence par la Police nationale. Avant de partir pour les vacances d'été, prévenez le Commissariat de Charenton. Dans le cadre de la prévention des cambriolages, vous pourrez bénéficier d'une surveillance de

votre domicile, par des rondes et des patrouilles. En aucun cas, les clés ne pourront être déposées au Commissariat de Police. Pour bénéficier de cette opération "Tranquillité Vacances", rendez-vous au Commissariat de Police de Charenton, avant votre départ. La Police municipale se

mobilise également afin de vous permettre de partir en vacances l'esprit tranquille. Des patrouilles régulières seront effectuées cet été dans tous les quartiers de la ville, par les policiers municipaux, de la brigade VTT notamment. L'ilotage à pied sera également renforcé.

### ■ Des gestes simples pour partir tranquille

Tout simples, ils peuvent être efficaces : faire relever son courrier régulièrement, ne pas faire état de son absence sur son répondeur téléphonique, fermer toutes ses fenêtres, ne pas laisser d'objets de valeur à domicile, renforcer le système de fermeture des portes et fenêtres...

**Commissariat de Police**  
26, rue de Conflans  
Tél : 01 43 53 61 20

**Police municipale**  
4/6, place Henri d'Astier  
Tél : 01 43 68 02 93

## Mesures préventives en cas de forte chaleur



▲ En période de canicule : éviter de sortir, s'habiller léger, boire et se rafraîchir, fermer volets et fenêtres...

A la suite des événements d'août 2003, le Ministère de la Santé a demandé aux Maires de mettre en place un

dispositif pour recenser les personnes âgées et handicapées qui ont besoin d'aide. Le Maire de Charenton invite donc les personnes concernées(\*) qui restent à Charenton cet été, à s'inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Une fois recensées et en cas de déclenchement de l'alerte (canicule) par la Préfecture du Val-de-Marne, elles seront systématiquement contactées afin de

s'assurer de leur bien être. Un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Disponible également dans tous les lieux publics, il est à compléter et à retourner au Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont .

(\*) *Personnes retraitées de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et personnes handicapées.* ■



## HORAIRES D'ÉTÉ

### Services municipaux

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

#### Direction de l'habitat social

51, rue de Paris  
Tél : 01 46 76 47 48  
Fermeture du 1<sup>er</sup> au 26 août inclus.  
Reprise lundi 29 août aux horaires habituels.

Fermeture le mardi toute la journée.

#### Direction des affaires générales

(Etat civil)  
16, rue de Sully  
Tél : 01 46 76 46 50

Les permanences du samedi ne seront plus assurées après le samedi 9 juillet. Reprise samedi 3 septembre.

#### Pôle Intercommunal de l'Economie et Emploi

71/73, rue de Paris  
Tél : 01 46 76 50 00  
Fermeture exceptionnelle vendredi 15 juillet.

Fermeture à partir du lundi 1<sup>er</sup> août. Reprise lundi 22 août.

#### Bibliothèques municipales

- Bibliothèque d'Espinassoux  
Mardi : 16h - 19h  
Mercredi : 14h - 18h  
Samedi : 10h - 13h
- Bibliothèque J. Soustelle  
Mercredi : 13h - 17h  
Vendredi : 16h - 19h  
Samedi : 10h - 13h

#### Transports municipaux

La navette ne circulera pas au mois d'août. Le service reprendra son circuit normal uniquement le matin aux heures habituelles à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

#### Permanences des Avocats Conseils

Maitre Pascal reprendra les permanences le lundi 5 septembre.  
Maitre Carminati recevra le vendredi 8 juillet, puis reprendra le vendredi 26 août.  
Maitre Fernandez recevra le jeudi 28 juillet, le jeudi 4 août, puis reprendra le jeudi 15 septembre.

#### La Poste

- Poste principale  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h. Le samedi de 8h à 12h.
- Bureau annexe Liberté (5 bis, rue Pasteur) : ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le jeudi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h.

# EN BREF

## ► ATELIER "REMUE-MÉNAGES"

65% des personnes de plus de 60 ans se plaignent de "trous de mémoire". Or, il s'agit le plus souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. En partenariat avec la Mutualité sociale agricole d'Ile de France, le Service Retraités propose aux personnes retraitées de participer à un atelier "remue-ménages", avec le Programme d'Activation Cérébrale (PAC Euréka). Ce programme d'exercices attractifs et motivants permettra de stimuler leur désir d'apprendre dans une ambiance chaleureuse et créative.

Chaque session est animée par un professionnel formé à la méthode, au rythme de 15 séances hebdomadaires. Coût par personne : 60 €.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à une réunion d'information présentant l'atelier et ses modalités d'inscription, le jeudi 29 septembre 2005, de 10h à 12h.

Nombre de places limité. Contactez dès à présent le Service Retraités au 01 45 18 36 31.

## ► SEMAINE BLEUE

Retenez déjà la date de la Semaine bleue des retraités et des personnes âgées. Organisée par la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, elle aura lieu du 9 au 15 octobre 2005.



# Pique-nique de la résidence Jeanne d'Albret



Les résidents de la RPA ont su profiter de la belle journée du 18 juin ! Deux grandes tablées au milieu des arbres les attendaient à la descente du car qui les a emmenés au bois de Vincennes. Les familles des résidents ont partagé ce moment avec eux, bercés par des airs de chansons françaises...! ■

◀ Un pique-nique très apprécié.



# La Ville a participé au Salon des métiers de la Petite Enfance

Soucieuse de diversifier ses sources de recrutement en personnel qualifié pour ses 6 crèches collectives et ses 2 structures multi-accueil, la Ville de Charenton a participé le 27 mai dernier au Salon des Métiers de la Petite Enfance, qui se tenait pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive au Centre Interdépartemental de Gestion.

59 collectivités locales de la Petite Couronne d'Ile-de-France (Val-de-Marne, Seine Saint Denis et Hauts-de-Seine) étaient également représentées. Cette journée a permis de

présenter aux 16 écoles de formation d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants et de puéricultrices, le secteur développé de la Petite Enfance à Charenton.

Gageons que cette journée très riche en échanges (plus de 250 tracts d'information distribués, 91 contacts avec des professionnels de la petite enfance) sera fructueuse pour de futurs recrutements à Charenton. ■

# 9<sup>e</sup> édition du carrefour de l'emploi

## Venez rencontrer les entreprises qui recrutent



**Mercredi 5 et jeudi 6  
octobre 2005 au Pavillon  
Baltard (Nogent S/Marne),  
la Communauté de com-  
munes de Charenton le  
Pont - Saint-Maurice par-  
ticipera pour la première  
fois au 9<sup>e</sup> Forum inter-  
communal pour l'emploi.**

Organisé en partenariat avec les villes de Joinville, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne, ce Forum est soutenu par les ANPE des sept villes, par la Région Ile-de-France, le Département du Val-de-Marne, la Direction départementale du travail et de la Formation professionnelle, l'Association "Vivre et Entreprendre". Il permettra de réunir en un même lieu tous les acteurs du marché du travail.

### ■ Un forum pour dynamiser l'emploi local...

En 2003, le Carrefour de l'emploi a été plébiscité par plus de 3 500 visiteurs. Plus de 1 000 offres ont été proposées et environ 200 recrutements ont été annoncés par les entreprises.

*"Ce Forum permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer et de converser, même brièvement, avec les recruteurs des entreprises, ce que la démarche de recherche d'emploi traditionnelle ne permet pas"*, précise Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé de la Vie économique. 85 exposants sont attendus au Pavillon Baltard en octobre prochain. Les entre-

prises qui souhaitent réserver un stand ou faire paraître leurs offres lors du Forum peuvent d'ores et déjà contacter Laurence Da Silva au 01 46 76 50 10.

### ■ Aider et accompagner les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi auront la possibilité de rencontrer directement les entreprises qui recrutent, mais ils bénéficieront également de plusieurs ateliers pour réaliser leurs curriculum-vitae, leurs lettres de motivation ou pour faire des simulations d'entretien d'embauche. Ceux qui souhaitent créer leur entreprise trouveront également toutes les informations utiles. ■

Retrouvez toutes ces informations sur le site [www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr) rubrique "entreprendre avec l'intercommunalité" et sur le site [www.carrefourdeemploi.com](http://www.carrefourdeemploi.com)

### RENSEIGNEMENTS

**Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi - Espace Toffoli**  
12, rue du Cadran ou 73, rue de Paris  
Tél: 01 46 76 50 00

## Les élèves de l'école Briand découvrent les artisans

Une classe de CE2 a rendu visite à la boulangerie "Flandrin" et au fleuriste "Amarante". Ce sont des métiers dont on parle peu, les premiers concernés ont tout dévoilé ... Une initiative qui a de l'avenir! ■

L'heure de réveil du boulanger, sans parler d'une préparation appliquée inconnue jusqu'alors, ajoutent à l'onctuosité des petits pains!

Quant à la composition d'un bouquet, plus de secret! ▶





## Les travaux de l'été

*Charenton s'offre quelques rénovations durant l'été ! Petit aperçu des chantiers estivaux.*

### Rue Conflans et rue Necker

Rénovation de l'assainissement avec reprise des branchements et réfection des trottoirs et de la chaussée. Et aussi rue Conflans : rénovation de l'éclairage public. Création de deux terrains de sport rue Necker sur les terrains Natexis Banques Populaires.

### Rue Jean Pigeon

Rénovation du revêtement de surface sur une partie de la voie.

### Rue Fragonard

Reprise d'une partie de la chaussée et du trottoir.



### Rue Jeanne d'Arc

Rénovation du revêtement de surface de la chaussée.

### Rénovation de l'éclairage public

Rue de l'Abreuvoir, rue d'Estienne d'Orves, rue Jeanne d'Arc, rue Pasteur, rue de Verdun.

### Talus Villa Bergerac

Végétalisation de l'espace.

### Et aussi

Travaux d'entretien dans les établissements scolaires et à la piscine municipale.

## Arrêts de bus accessibles aux handicapés



Dans la lignée des engagements pris pour un aménagement urbain adapté aux handicapés, Christian Cambon, Président de la Communauté de communes de Charenton-le-Pont - Saint-Maurice et Jean-Luc Mortet, Délégué départemental de l'Association des Paralysés de France ont signé avec la RATP, une convention destinée à améliorer les conditions d'accès aux

transports pour les personnes à mobilité réduite et les utilisateurs de fauteuils roulants.

### ■ D'autres aménagements en 2005

Cette convention est une étape importante dans la politique déjà largement engagée par Charenton et Saint-Maurice pour aider les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, favoriser leur intégration sociale et préserver leur autonomie.

Charenton s'est engagée à parfaire cette accessibilité sur l'ensemble des lignes qui desservent la commune. En octobre prochain, quatre nouveaux points d'arrêts, accessibles aux handicapés et financés par le Conseil régional Ile-de-France, seront implantés sur le parcours de la ligne 24. ■

## Pourquoi élague-t-on les arbres en été ?



de "rideau". Les volumes des arbres sont généralement façonnés de manière à créer une forme architecturée dont l'objectif est double :

- créer une esthétique visuelle ou renforcer une composition paysagère
- permettre une cohabitation durable entre le végétal et son environnement (trafic routier, façades, éclairage public...).

Concrètement, dans le cas d'une taille annuelle en vert, les atouts sont nombreux :

- meilleure cicatrisation des plaies (et donc meilleure résistance aux champignons et meilleure restauration mécanique des bois)
- reprise d'activité photosynthétique immédiate du feuillage restant, donc rapide reconstitution des réserves
- aspect visuel maintenu.

Il faut savoir que les arbres meurent, si on ne les taille pas à la bonne époque ! ■

### A Charenton, on pratique la taille en vert, c'est-à-dire que l'on élague les arbres en été, quand ils sont en feuilles.

En zone urbaine ou en parc, l'alignement continu des arbres porte le nom

# Lutte contre les déjections canines des prunes **pour les crottes !**

Devant le manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui abandonnent les déjections canines de leur animal sur les trottoirs, dans les squares ou espaces verts, la Municipalité se verra contrainte de verbaliser les contrevenants.



▲ Désormais, tous les quartiers de la ville disposent de canisettes.

Préoccupation importante pour la Municipalité, plaintes répétées des habitants... la lutte contre les déjections canines est devenue l'affaire de tous les Charentonnais. En effet, les crottes de chiens sont une véritable nuisance, elles sont dangereuses pour autrui et leur nettoyage coûte cher à la collectivité.

## ■ Inciter au ramassage

Charenton dispose aujourd'hui d'un dispositif complet pour inciter les propriétaires au ramassage. Tous les quartiers de la ville sont désormais équipés de canisettes, espaces réservés aux chiens. Leur coût : 3 500 € par canisette, sans compter l'entretien régulier par le service nettoyage.

A ce dispositif, s'ajoutent les "Toutounet" avec la mise à disposition gratuite de petits sacs, spécialement conçus pour



ramasser les déjections.

*"La propreté est l'affaire de tous et le geste de chacun d'entre nous doit y contribuer. Les propriétaires de chiens doivent faire le choix du ramassage, pour maintenir notre ville propre et accueillante, mais aussi parce que ramasser est un acte de*

*civisme"* insiste le Maire, Jean-Marie Brétillon.

## ■ Verbalisation à compter de septembre 2005

La Municipalité ayant adopté plusieurs mesures pour réduire la pollution canine et inciter les propriétaires à ramasser, la verbalisation des indélécats est désormais justifiée. Dès le mois de septembre, si vous ne respectez pas les lieux spécialement prévus à cet effet ou si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal, vous risquez une amende de 11 € à 500 €. *"Il est temps de mettre les propriétaires de chiens face à leurs responsabilités. A partir de septembre, toute personne qui laissera son animal souiller les voies publiques, les squares, les espaces verts, les abords des bâtiments publics, sans procéder à aucun ramassage, sera passible d'une contravention"* précise le Maire. Alors, tous à vos sacs !! Pour ne pas ramasser une prune, ramassez !!! ■

## Ce que pensent les Charentonnais

### Haro sur les déjections canines

*"Malgré les efforts de la municipalité, les déjections canines couvrent journellement l'allée des Tilleuls et les jardinets des 85 et 86, rue du Petit Château. A quand les contraventions, seuls remèdes à cet incivisme?"*

M. A. T. D. - rue du Petit Château

*"Monsieur le Maire, certains propriétaires de chiens que l'on informe de la présence d'un espace dédié aux chiens à côté de l'école Pasteur, jouent les indifférents, ou pire, nous insultent ! (...). D'autres mesures pourraient être prises rapidement, notamment des procès-verbaux pour les personnes réfractaires. De telles sanctions sont depuis longtemps appliquées à Paris et elles s'avèrent dissuasives."*

M<sup>me</sup> H. T. - allée Ronsard

### Retour en images sur la fête du solstice d'été

Charentonnais et Mauritiens sont venus très nombreux le 24 juin dernier fêter tous ensemble le solstice d'été et la Musique !



### Vos rendez-vous de la rentrée

Ouverture de la billetterie du TVO  
Lundi 5 septembre

Ouverture de la billetterie du T2R  
Mardi 6 septembre

Présentation au public de la saison théâtrale  
Samedi 10 septembre à 19h30 au T2R  
Entrée libre.

Ouverture de saison au TVO  
avec le spectacle "L'Orphéon"  
Samedi 17 septembre à 20h30

Journées européennes du Patrimoine  
Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Chants, danses et lampions ont mené la fête jusqu'à un magnifique feu d'artifice. Malheureusement, un orage a empêché l'allumage du bûcher. Un caprice d'été !

## EN BREF



#### ◆ WATER POLO

Six équipes du tournoi des minimes organisé par la Direction des sports, ont participé au "Challenge Daniel Blanchard" dimanche 29 mai dernier à Charenton. Le Challenge a été remis au CN TAVERNY par notre Maire-Adjoint chargé des sports, Daniel Blanchard.

#### ◆ DOJO CLUB

La Municipalité vient de financer la rénovation du Tatami du Dojo Club pour le plus grand plaisir de ses utilisateurs.

Coût de l'investissement : 24 500 €

#### ◆ CHARENTON PÉTANQUE

Le 30 mai dernier, Charenton Pétanque recevait les Champions du Monde de Pétanque à l'occasion des rencontres de Stars Masters ! Entre 80 et 100 participants étaient présents. Les Charentonnais se sont brillamment défendus face aux Champions du Monde et tous les joueurs se sont retrouvés pour la traditionnelle remise des récompenses.

#### ◆ DÉTECTION DE JEUNES FOOTBALLEURS

Le 25 avril dernier, au stade Henri Guérin, le CAP Charenton a organisé une journée de détection pour les joueurs nés entre 1987 et 1991 (13 ans, 15 ans et 18 ans). Cette manifestation a été parrainée par le club professionnel du MUC 72 (Le Mans) et organisée par Franco Torchia, délégué au recrutement. Sur les 150 joueurs, trois ont été notés sur les tablettes du recruteur. Nous leur souhaitons bonne chance !

## La piscine reste ouverte cet été jusqu'au 15 août inclus !

**Que l'on ait peu ou beaucoup de temps cet été si l'on reste à Charenton, chacun pourra trouver un moment pour un plongeon rafraîchissant à la piscine.**

Parce que la Municipalité souhaite faciliter la détente des Charentonnais qui ne partent pas en vacances, la piscine reste ouverte jusqu'au 15 août ! De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les horaires ont été modifiés.

A partir du 16 août et jusqu'au 4 septembre la piscine fermera ses portes pour de nécessaires travaux d'entretien. Alors profitez des beaux jours pour nager ou rester les pieds dans l'eau... ! ■

Du lundi au mercredi : 12h-13h30 / 14h30-19h

Jedi : 12h-13h30 / 14h30-20h

Vendredi : 12h-13h30 / 14h30-19h

Samedi : 10h-13h / 14h-19h

Dimanche : 8h-13h

Fermeture le 14 juillet

**Piscine Télémaco Gouin  
4 bis, avenue Anatole France  
Tél : 01 46 76 44 90**



### Les jeunes de la Saint-Charles s'illustrent !

Les équipes Benjamins et Minimes de la Saint Charles Charenton ont réalisé le doublé et sont championnes régionales Ile-de-France après une victoire sur Paris Basket Racing (74-59). Elles ont également gagné la Coupe du Val-de-Marne. Félicitations !

▲ Debout (de gauche à droite) : Maxime N'Debi. Alexandre Jahier. Maxime N'Guyen. Pierre Ridwan. Vincent Zorn (entraîneur). Assis (de gauche à droite) : Romain Théron. César Clichy. Matthieu Guillaud. Etienne Ségalat. Arthur Diop.

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

### Un front uni contre le chômage

S'il est une qualité en politique, c'est la volonté. Volonté de Nicolas Sarkozy qui s'est attaqué à la délinquance et qui a obtenu des premiers résultats tangibles. Volonté au niveau de l'insécurité routière où un arsenal plus répressif, certes, a permis de faire diminuer de manière conséquente le nombre de tués et de blessés sur nos routes. Volonté encore de s'attaquer à des sujets impopulaires comme la réforme des retraites ou celle de la Sécurité sociale, autant de thèmes que la gauche avait soigneusement évité de traiter faisant ainsi perdre à notre pays quelques années supplémentaires.

Aujourd'hui, nous voici face à un autre défi, celui de l'emploi, sur lequel, il faut bien le dire, les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont échoué. Comment expliquer que nos principaux voisins, et je pense en particulier à la Grande-Bretagne, dont je rappellerai que le Premier Ministre est issu des rangs travaillistes, aient obtenu des résultats spectaculaires dans ce domaine sinon par le fait que l'économie a besoin de souplesse et de liberté ?

Permettons à Dominique de Villepin, qui a fait de l'emploi sa priorité absolue, de s'attaquer avec volontarisme au chômage, en s'inspirant avec pragmatisme d'expériences réussies ailleurs. L'Etat, les collectivités locales, les syndicats, les entreprises, les associations et toutes les forces vives du pays doivent ainsi à l'unisson s'engager contre le chômage. Manifestations périodiques, droit de grève totalement dévoyé, usagers des transports pris en otages, telles sont les réponses que d'aucuns ont la triste habitude de donner, préférant l'immobilisme à la réforme, la sclérose du pays à sa nécessaire adaptation. Plutôt que ces actions, dictées par des raisons bassement partisans et politiciennes, la France a besoin d'un front uni contre le chômage. Faisons confiance et nous jugerons au terme de la législature !

Jean-Marie Brétilion  
et les élus du groupe "Charenton-Demain"

Très affectés par le décès de leur collègue et ami, Maurice Petranca, les élus du groupe "Charenton Demain" saluent sa mémoire et remercient les nombreuses personnes qui leur ont manifesté des marques de sympathie.



▲ Gilles-Maurice Bellaïche entouré des élus du groupe "Réunir pour Changer" (groupe d'opposition municipale de gauche)

1/ Depuis le 7 octobre 2004, nos élus sont empêchés de siéger dans les commissions municipales permanentes du fait du refus du maire de nous laisser choisir les noms de nos représentants.

2/ Comme vous avez pu le constater dans les précédentes "tribunes libres" notre texte est illégalement lu et commenté avant sa parution par la majorité municipale !

L'UMP et l'UDF de Charenton appellent cela la démocratie !

### 107.000.000 pourquoi faire ?

Le compte administratif 2004 de la commune a été débattu lors de la séance du Conseil municipal 26 mai. Il s'agit du "bilan comptable 2004" de la ville de Charenton.

Il en ressort notamment que Charenton-le-Pont dispose de 40% de recettes fiscales de plus que ses voisines de même catégorie. Donc à dépenses égales nous devrions :

- avoir une imposition locale de 40% inférieure aux autres villes,
- un plus faible recours à l'emprunt.

#### Est-ce le cas ? NON

**Nos impôts locaux ont progressé de + 12% en 4 ans (bases+ taux) !**

L'emprunt global de la ville est passé de 2000 à 2004 de 12.536.000 € (82.235.000F) à 28.930.000 € (189.773.000F) !

Ces chiffres donnent le vertige tant ils sont importants et sont l'expression de la « folie » financière qui s'est emparée de la majorité municipale. **Car, ne l'oublions pas, l'addition devra être réglée par le contribuable charentonnais et elle est déjà très lourde.** Alors que nous payions près de 1.000.000€ de remboursement d'emprunt en 2000, nous voilà obligé de payer plus de 2.500.000€ chaque année.

De plus, ces 107.000.000F (16,4 M€) ont ils significativement améliorés notre vie quotidienne ?

Le Charenton du bord de l'autoroute et des voies ferrées est toujours aussi abandonné.

Le logement social existant est toujours aussi en mal de réhabilitation (rue Paul Éluard, rue des Bordeaux, Villa Bergerac, etc...)

Nos associations courent toujours autant après la petite subvention qui leur permettrait de « sortir la tête de l'eau ».

Nos déshérités restent encore dans l'attente de l'accompagnement dont ils ont tant besoin et les services sociaux des moyens nécessaires à leur action. Nos écoles et notre collège débordent, notre piscine aussi! Etc...

**Les élus du groupe Réunir pour Changer proposent** que les priorités soient inscrites dans un plan d'ensemble cohérent établi grâce à un audit public des besoins de la ville et exprimés par sa population. Ensuite, en concertation avec les citoyens, les moyens à mettre en œuvre devront être définis ainsi que l'ordre des réalisations. Enfin un tableau d'avancement annuel devra être présenté et discuté.

Pour joindre vos élus

Groupe des élus "Réunir pour Changer",  
Hôtel de Ville - 94225 Charenton-le-Pont cedex

## Etat civil

### Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

#### Mai 2005

PANG Yohana, MAMANE Nathan, DA CRUZ Axel, BENMERZOUGA Sofiane, THERY Edouard, BENTOUATI Léa, MEZRAG Leyna, GAUTHERON Eva, KETTA Assa, GANET Evan, NOËL Justine, M'BOCK-UM Hugo, ALVEAR--TRACCARD Inès (1<sup>ère</sup> Jumelle), ALVEAR--TRACCARD Cloé (2<sup>ème</sup> Jumelle),

de BROSSARD Nicolas, AMAR Yaniv, BOUDRAË Pierre, BELLAÏCHE Gabriel, PREPIN Constance, SEIGNEURIN Evan, RANZI Matias, HUNEAULT Léo, ROUX Lucie, YILMAZ Sam, DUMONT--FITTE Anatole, GILLET Chloé, MOUREY Jules.

#### Juin 2005

HE Camille (1<sup>ère</sup> Jumelle), HE Lisa (2<sup>ème</sup> Jumelle), AUBRY Solène, PHILIPPE Arthur, LAFOREST Mattéo, HELIE Camille, PONTUS Galaad, PAPPALARDO Clara, HACHE-ROUF Sarah, MAHMOUDI Elias, WECHTLER Emma (1<sup>ère</sup> Jumelle), WECHTLER Lola (2<sup>ème</sup> Jumelle), LOISEAU Lili

### Mariages

*Tous nos vœux de bonheur*

#### Mai 2005

GRASSET Liliane et GANGLOFF Henry, COMBES Béatrice et CHANJOURDE Thierry, CHERVNEVA Gabriela et GUÉGUEN Arnaud, MENESES ZEBALLOS Patricia et RAMIREZ MEJIA Edwin, PESSOA Natalina et LESOT Stéphane, CALONE Céline et BENISTI Cédric, RIHAOUI Nouria et BOUVRESSE Vincent, BRIOT Anne-Lise et DUCELLIER Louis, GIMER Deborah et LACCASSE Daniel.

#### Juin 2005

ZUCCOTTI Daniela et BORGNIS-DESBORDES Thierry, GAVRILOVIC Dusica et MÉAUDE Yannick, MENANTEAU Jeannine et DRIEU Michel, AMAMRA Leïla et TERNANE Ouas, HUCHET Françoise et SOUMARÉ Ephraïm, DESCAMPS Nathalie et JERRARI Slim, STOJSIC Tatijana et HUSTEL Clément, SANCHEZ Maria et POUL-LAIN Jean-Charles, BESSET Sophie et DANGLA Nicolas, MESENGUY Pascale et CARRASCO José, PEREIRA FERREIRA Maria et DA COSTA E SILVA Manuel, RKIOUI Imane et AKARSU Muhammer.

### Décès

*Avec nos sincères condoléances*

#### Mai 2005

NOLLET Christian, LEFAN Yvonne Epouse FOURRET, ROUSSEL Marcel, MONIN Sylviane, ROCHER Henri.

#### Juin 2005

BOULOUX Marcel, FLOHART Lucienne Vve ROUILLON, NABET Georges, PETRANCA Maurice.

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en juillet 1989 doivent venir se faire recenser de juillet 2005 à octobre 2005. Ceux nés en septembre 1989 doivent venir se faire recenser d'août 2005 à novembre 2005. Ceux nés en août 1989 doivent venir se faire recenser d'août 2005 à novembre 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

S'adresser au Service Etat-Civil -16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h.

**Attention : dernière permanence Etat Civil le 9 juillet 2005. Les permanences reprendront le 3 septembre 2005.**

## Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (mercredis 13 juillet et 10 août) et le 4<sup>e</sup> samedi du mois (samedis 23 juillet 27 août) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8h à 12h.

## SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appeler le 15.

## Pharmacies de garde

- Dimanche 10 juillet  
Bernhard - 68, bis rue de Paris  
Tél. : 01 43 68 00 38
- Jeudi 14 juillet  
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc  
Saint-Maurice  
Tél. : 01 43 96 44 93
- Dimanche 17 juillet  
Mortillaro - 58, bis quai des Carrières  
Tél. : 01 43 68 43 50
- Dimanche 24 juillet  
Lienhard - 118, rue de Paris  
Tél. : 01 43 68 18 32



- Dimanche 7 août  
Dike- Bonneval - 24, rue Adrien Damalix  
Saint-Maurice  
Tél. : 01 43 68 08 13
- Dimanche 14 et lundi 15 août  
Nguyen - 14, rue Victor Hugo  
Tél. : 01 43 76 62 32
- Dimanche 21 août  
Pol - 46, avenue de Lattre de Tassigny  
Saint-Maurice
- Dimanche 28 août  
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc  
Saint-Maurice

## Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés  
Tél. : 01 48 52 31 77

## Bal des pompiers

La brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, centre de Secours Nativité, organise un bal populaire mercredi 13 juillet, à la caserne 5, place Lachambeaudie - 75 012 Paris.



CHARENTON MAGAZINE  
Hôtel de Ville  
48, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon  
Réalisation : Direction de la communication  
Tél. : 01 46 76 48 10  
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte  
Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte (sauf p.3 et 22)  
Crédits photos : I. Stéfán - G. Rouchès - M. Moore  
Mise en page : Delphine Navarro  
Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>  
Impression : Actis

Un air d'été le long des berges...

# PARIS PLAGE

## fait escale à Charenton

DU  
**21 JUILLET**  
AU **21 AOÛT**  
2005

**Embarquez  
pour des balades fluviales  
sur la Marne et la Seine...**

Départs ● 14h30 / 16h15 / 18h  
**sur l'Île Martinet** (à proximité de la piste d'athlétisme)

Trajet ● Charenton vers Chinagora / Ivry / Bercy et Paris (quai Henri IV)  
Coût par personne : 2 € ● Gratuit pour les enfants jusqu'à 7 ans

dans la limite des places disponibles sur le bateau  
et sous réserve des conditions météorologiques

Renseignements : [www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr)



PORT  
AUTONOME  
DE PARIS

